



**CITIES & REGIONS
IN THE UNFCCC PROCESS**



European Committee
of the Regions



GLOBAL COVENANT
of MAYORS for
CLIMATE & ENERGY



GLOBAL
TASKFORCE
OF LOCAL AND REGIONAL
GOVERNMENTS



Local Governments
for Sustainability



Regions4

Sustainable Development



UCLG

United Cities
and Local Governments



Secretariat
CLIMATE GROUP

THE LOCAL GOVERNMENTS AND MUNICIPAL AUTHORITIES (LGMA) CONSTITUENCY

POSITION POUR LA COP31 DE LA LGMA CONSTITUENCY

L'Accord de Paris ne pourra être mis en œuvre
qu'avec la participation de tous les niveaux
de gouvernement

La LGMA fournit également des recommandations détaillées, des éléments de contexte et des propositions de textes de négociation dans son Guide à l'intention des négociateurs, qui accompagne la présente Position pour la COP31 et précise la manière dont chacune des demandes peut être rendue opérationnelle.

cities-and-regions.org/cop31-lgma-position



En tant que constituante LGMA, nous estimons que, pour que l'agenda climatique mondial puisse atteindre ses objectifs, les pouvoirs décisionnels de tous les niveaux de gouvernement, y compris les gouvernements locaux, régionaux et infranationaux, doivent être reconnus, entendus et pleinement mobilisés afin de favoriser une action climatique plus ambitieuse, juste et inclusive.

Dans le cadre du processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la constituante LGMA représente les intérêts des gouvernements et des autorités des municipalités, villes, agglomérations, comtés, territoires, provinces, régions et États, ainsi que des gouvernements décentralisés et autres administrations infranationales (ci-après les « gouvernements locaux, régionaux et infranationaux »), dont beaucoup disposent de pouvoirs réglementaires, fiscaux et de planification essentiels à la mise en œuvre sur le terrain.

Le processus multilatéral a permis de renforcer l'ambition grâce aux contributions déterminées au niveau national (CDN), au Bilan mondial (GST) et aux résultats des Conférences des Parties (COP). Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ayant récemment conclu que le dépassement de 1,5 °C est désormais inévitable, nous sommes confrontés à des risques accrus d'impacts irréversibles, de points de bascule et d'atteinte des limites de l'adaptation. Tous les niveaux de gouvernement devront de plus en plus prendre des décisions difficiles dans un contexte d'incertitude : quoi protéger, quoi reconstruire différemment et quoi faire des territoires qui pourraient devenir inhabitables.

La prochaine phase de ce processus doit donc être axée sur la mise en œuvre, les gouvernements infranationaux étant des partenaires indispensables des gouvernements nationaux et des institutions internationales. Nous avons besoin de solutions qui tiennent compte des réalités de la mise en œuvre et qui soient ancrées dans les contextes locaux, particulièrement dans les pays du Sud, où les gouvernements infranationaux disposent souvent de plans et de priorités, mais n'ont pas accès aux cadres nationaux habilitants, aux mandats décentralisés, aux systèmes fiscaux, au soutien à la préparation de projets et aux investissements nécessaires pour les mettre en œuvre.

Nous appelons les Parties à l'Accord de Paris, les présidences actuelles et futures de la CCNUCC, les signataires de la Coalition for High Ambition Multilevel Partnerships for Climate Action (CHAMP), le Secrétariat de la CCNUCC ainsi que les autres constituantes observatrices de la CCNUCC à rendre opérationnelles les principales solutions avec tous les niveaux de gouvernement en :

- 1. Obtenant un résultat sur la transition énergétique qui reconnaisse et accélère la mise en œuvre à l'échelle infranationale afin de revenir sur une trajectoire compatible avec 1,5 °C.** Les gouvernements locaux, régionaux et infranationaux mettent en œuvre entre 70 % et 80 % des actions nécessaires à la réalisation de l'Accord de Paris, alors que cette capacité de mise en œuvre demeure largement exclue, sur le plan structurel, de l'architecture d'atténuation du processus multilatéral. Les Parties devraient intégrer l'électrification fondée sur des énergies propres à l'échelle locale, régionale et infranationale, le déploiement des énergies renouvelables, les stratégies d'efficacité énergétique ainsi que des systèmes urbains et régionaux résilients et une planification de l'utilisation des terres efficaces dans la [Mission de Belém pour 1,5](#), l'Accélérateur mondial de la mise en œuvre (GIA) et la mise en œuvre des CDN 3.0. Cela signifie qu'il faut accorder aux





gouvernements locaux, régionaux et infranationaux les mandats, les ressources financières et les pouvoirs réglementaires nécessaires pour piloter une transition maîtrisée hors des combustibles fossiles, avant que la fenêtre permettant d'inverser le dépassement de 1,5 °C ne se referme.

2. **Accordant la priorité à un résultat ambitieux en matière de transition juste et assurer une représentation significative des gouvernements infranationaux au sein du Mécanisme de Belém-Antalya pour les transitions justes mondiales (BAM).** L'objectif est de veiller à ce que les résultats nationaux soient ancrés dans les besoins et les réalités locales et qu'ils produisent des bénéfices tangibles pour les travailleurs et les communautés à l'échelle locale.
3. **Institutionnalisant le financement climatique multiniveau au moyen d'architectures nationales pilotées par les pays qui permettent aux gouvernements locaux, régionaux et infranationaux de mobiliser des ressources supplémentaires, d'accroître leur marge de manœuvre budgétaire et d'accéder à des financements prévisibles et abordables.** Ces architectures devraient être soutenues par des plateformes nationales inclusives, des mécanismes d'intermédiation financière dédiés (notamment des banques publiques nationales et infranationales de développement) ainsi que par le financement de l'accompagnement technique à la préparation des projets. L'accès au financement climatique multiniveau devrait être intégré comme principe central de mise en œuvre dans les principaux processus de financement, notamment le Programme de travail sur le financement climatique, le Fonds pour répondre aux pertes et préjudices (FRLD), l'Objectif mondial d'adaptation (GGA) et le Climate Implementation Bridge. Il convient également de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des gouvernements infranationaux afin qu'ils puissent élaborer des projets prêts à recevoir des investissements et regrouper les priorités locales au sein de portefeuilles de projets d'investissement pouvant être déployés à plus grande échelle.
4. **Continuant de reconnaître le rôle essentiel de la science indépendante dans le processus des COP, en fournissant les données de référence nécessaires à l'action climatique mondiale et à la prise de décision.** Cela comprend notamment le recours aux données du prochain Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les changements climatiques et les villes, et la prise en compte des contributions des gouvernements locaux, régionaux et infranationaux dans le deuxième Bilan mondial.
5. **Reconnaissant que la mise en œuvre de l'Accord de Paris nécessite l'action de tous les niveaux de gouvernement, comme le reconnaît explicitement le préambule de l'Accord de Paris.** Il convient de créer, dans un délai approprié, un espace conjoint et systématique permettant aux Parties et aux gouvernements locaux, régionaux et infranationaux d'échanger sur les obstacles à l'action multiniveau et sur les moyens de les surmonter, en réponse à la publication prochaine du Rapport spécial du GIEC sur les changements climatiques et les villes et dans le cadre du deuxième Bilan mondial.
6. **Accélérant la mise en œuvre de l'Objectif mondial d'adaptation et des Plans nationaux d'adaptation (PNA) en renforçant leur articulation avec l'action locale intégrée et leur soutien à celle-ci.** Cette action doit établir des liens entre les enjeux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'eau, à l'utilisation des terres et à la santé publique. Cela nécessite de mobiliser des



financements prévisibles pour l'adaptation, de renforcer les évaluations des risques et d'élargir les systèmes d'alerte précoce, de fournir aux gouvernements locaux, régionaux et infranationaux des connaissances et un soutien technique, et de veiller à ce que le cadre du GGA reconnaisse et mesure les progrès réalisés à tous les niveaux de gouvernement au moyen de ses indicateurs.

Partout dans le monde, les gouvernements locaux, régionaux et infranationaux montrent déjà ce qui est possible. Nombre d'entre eux accélèrent la mise en œuvre au moyen de plans et d'engagements annuels ambitieux, et leur expérience montre tout ce qui pourrait être accompli grâce à une coopération multiniveau renforcée.

Les gouvernements infranationaux font progresser des solutions essentielles en matière d'adaptation, d'atténuation, d'électrification fondée sur des énergies propres et de transition juste, renforçant ainsi les CDN et les PNA et faisant le lien entre les priorités locales et les objectifs mondiaux.

Dans les pays ayant approuvé la CHAMP, les engagements climatiques des gouvernements locaux pourraient combler 37 % de l'écart entre les CDN actuelles et une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris à l'horizon 2030.

Alors qu'un récent rapport d'ONU-Habitat indique que 80 % des CDN soumises comportent un volet urbain bien développé, ces plans doivent être mis en œuvre en consultation avec les gouvernements infranationaux. Ce dont nous avons besoin maintenant, ce sont des processus internationaux qui puissent davantage permettre et accélérer ces progrès.

La traduction réussie des engagements mondiaux en résultats tangibles pour les communautés nécessite une coordination étroite entre tous les niveaux de gouvernement. Une participation plus systématique et significative des gouvernements locaux, régionaux et infranationaux peut conduire à des plans nationaux d'atténuation, d'adaptation et de transition juste qui soient cohérents sur le plan des politiques publiques, puissent être mis en œuvre plus rapidement et soient mieux adaptés aux réalités des communautés.

Elle permet également de disposer de meilleures informations territoriales, de repérer plus tôt les obstacles à la mise en œuvre, de renforcer les capacités de mise en œuvre et d'accroître la transparence quant à ce qui se passe à l'échelle infranationale.

Cette mobilisation multiniveau renforce le propre dispositif de reddition de comptes de l'Accord de Paris : les flux systématiques de données infranationales améliorent directement la qualité des rapports nationaux présentés dans le cadre du Cadre de transparence renforcé, tandis que des structures de coordination formalisées peuvent contribuer à réduire l'écart entre l'ambition nationale et la mise en œuvre locale.

Un espace multiniveau systématique offre également aux Parties un moyen plus efficace de renforcer les capacités, en réduisant le déficit d'échanges dans les deux sens : les ministères nationaux ne disposent souvent pas des capacités nécessaires pour collaborer avec leurs partenaires infranationaux, tandis que les gouvernements infranationaux disposent de capacités limitées pour participer au cycle des CDN.

Par ailleurs, puisque les gouvernements infranationaux sont déjà responsables d'une grande partie des investissements publics ayant une incidence sur le climat dans de nombreux pays, leur donner accès au





financement ne constitue pas une demande parallèle, mais un levier direct permettant aux Parties de combler leurs propres déficits de financement liés à la mise en œuvre de leurs CDN.

Le prochain Rapport spécial du GIEC sur les changements climatiques et les villes devrait fournir une importante base scientifique et des données supplémentaires démontrant le rôle essentiel des gouvernements locaux, régionaux et infranationaux dans l'action climatique mondiale.

En évaluant et en synthétisant les données scientifiques les plus récentes sur le climat urbain, ce rapport pourra contribuer à éclairer l'examen, par les Parties, de la manière dont les politiques climatiques, les plans et les cadres de mise en œuvre peuvent mieux mobiliser tous les niveaux de gouvernement.

La COP31 offre de nombreuses possibilités de renforcer la coopération entre tous les niveaux de gouvernement. Le développement du GIA, la Mission de Belém pour 1,5 °C, le Programme d'action de la COP31 — axé sur l'électrification, la réduction des déchets et les villes résilientes —, le BAM, le Programme de travail sur le financement climatique, le Dialogue de Veredas sur l'article 2.1(c), le FRLD, le Dialogue annuel Bilan mondial-CDN et les indicateurs du GGA offrent tous des processus concrets pour réduire l'écart entre les engagements mondiaux et leur mise en œuvre sur le terrain.

La COP31 fait également suite, cette année, à la COP17 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et à la COP17 de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Les travaux croissants des conventions de Rio sur les synergies constituent une occasion d'harmoniser les CDN, les PNA, les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres dans les territoires que les gouvernements locaux, régionaux et infranationaux planifient et gèrent.

Compte tenu de toutes ces possibilités de contribution des gouvernements infranationaux, nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin d'un espace conjoint et systématique permettant de libérer le potentiel de mise en œuvre et de financement des partenariats climatiques multiniveaux.

Nos demandes témoignent de la volonté des gouvernements locaux, régionaux et infranationaux d'agir comme des partenaires essentiels des gouvernements nationaux dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, de renforcer la résilience de nos communautés et d'assurer une transition juste vers une économie verte.

Alors que la fenêtre permettant de limiter le dépassement de 1,5 °C se referme, le moment d'agir ensemble est maintenant venu.

La LGMA fournit également des recommandations détaillées, des éléments de contexte et des propositions de textes de négociation dans son [Guide à l'intention des négociateurs](#), qui accompagne la présente Position pour la COP31 et précise la manière dont chacune des demandes peut être rendue opérationnelle.



**CITIES & REGIONS
IN THE UNFCCC PROCESS**

Signataires de la Position pour la COP31 de la LGMA Constituency



Sons and Daughters
of Africa Inc (SADA)



CPAWS-OV

Upper Denkyira
East Municipal
Assembly





**CITIES & REGIONS
IN THE UNFCCC PROCESS**

Signataires de la Position pour la COP31 de la LGMA Constituency



**CITIES
NETWORK**

GOULBURN
MURRAY
°CLIMATE
ALLIANCE



DAWN OF FUTURE
道恩福球望未来计划
dawn-of-future.cn



AMB Àrea Metropolitana
de Barcelona



EASTERN ALLIANCE
FOR GREENHOUSE ACTION



CENTRE FOR ENVIRONMENT,
HUMAN RIGHTS & DEVELOPMENT
FORUM - CEHRDF



CNCA



AER
Assembly of European Regions



የኢትዮጵያ ከተሞች የትምህርት ሙከራ ማህበር
Ethiopian Cities Association



**CLIMATE
ALLIANCE**



**URBAN
TRANSITIONS**
MISSION

CITIES CLIMATE
FINANCE
LEADERSHIP
ALLIANCE



ALCALDÍA DE
CUENCA



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES
FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS



HEALTHY CITIES NATIONAL NETWORK OF TÜRKİYE



CONCITO

İzmir Metropolitan
Municipality



**Assoċjazzjoni
Kunsilli Lokali**
Local Councils' Association Malta



CITIES & REGIONS
IN THE UNFCCC PROCESS

Signataires de la Position pour la COP31 de la LGMA Constituency

